

La Belgique, championne du monde du surréalisme en matière de dépistage des troubles respiratoires du sommeil (TRS) : apnées, ronflement.

1er constat :

Deux sociétés wallonnes (Nomics & Neoma Labs) se disputent la première place dans l'élite mondiale en matière de développement technologique dans le cadre du dépistage des troubles respiratoires du sommeil (TRS).

2e constat :

Le plan santé de la fédération Wallonie Bruxelles (Plan Prévention Santé Horizon 2030 parties I et II) ne fait aucune allusion au syndrome d'apnées du sommeil dans ses publications.

3e constat :

L'apnée du sommeil touche dès 40 ans, 50 % des hommes et 25 % des femmes (HypnoLaus 2015). 3% à 5% des enfants souffrent de SAS.

80 % des patients souffrants de syndrome d'apnées du sommeil (SAS) ne sont pas diagnostiqués.

4e constat :

L'absence ou le retard de diagnostic du SAS est responsable de nombreuses maladies chroniques : affections cardio-vasculaires (hypertension, infarctus, AVC, fibrillation auriculaire), affections métaboliques (diabète de type II, troubles lipidiques, stéatose hépatique etc.) et neuropsychiques (dépression, burnout, troubles cognitifs, démence).

Récemment, notre ministre de la santé s'est exprimée en ces termes :

« Nous devons mettre davantage l'accent sur la prévention, car prévenir, c'est guérir. Il faut agir le plus rapidement possible avant que la maladie ne s'installe pour de bon, et ce peu importe la cause. » Maggie De Block 07 mai 2018

POURQUOI DÉPISTER ?

Réduction des coûts de soins de santé (directs et indirects).

COÛTS DIRECTS :

- Hospitalisations fréquentes,
- Nombreux contacts avec la médecine spécialisée,
- Importante consommation de médicaments,

COÛTS INDIRECTS :

- Perte de productivité (arrêts de travail),
- Augmentation des risques d'accidents professionnels et sur la voie publique,
- Délais d'attente pour réaliser une polysomnographie en hôpital,
- Perturbations du cursus scolaire.

Face à cette carence en matière de politique de santé publique, **SleepClinic.be** – un réseau de professionnels de santé au service des troubles du sommeil - s'est engagé dans une politique de développement de centres de dépistage et de mise en place de projets pilotes en collaboration avec ces deux sociétés wallonnes.

Pour toute information complémentaire :

Dr Paul WULLEMAN

www.sleepclinic.be

0475 270 885